

Nos références :

6328816/1 /151913 / COMQ38/ /G5 - Avis divers

Vos références :

**MAIRIE DE BULLION
149 RUE DE GUETTE
78830 BULLION**

Attestation de parution

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans Le Parisien (édition 78) , rubrique ANNONCES LEGALES le 05.07.2019

Fait à Paris, le 04/07/19,

Directrice Générale du Parisien et d'Aujourd'hui en France – Directrice de la Publication.



L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le Parisien – Aujourd'hui en France s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente

LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires

Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email : legales@teamedia.fr

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505 850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

Annonce

COMMUNE DE BULLION

Par arrêté du 28 juin 2019, le Maire a décidé de prescrire la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU). Seul le règlement écrit sera modifié. La modification porte sur les objectifs suivants : procéder à la correction de quelques incohérences et ambiguïtés dans la rédaction du règlement écrit, et adapter ce règlement aux nouvelles divisions de terrain (accès, clôtures, ouvertures en toiture...).

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie de Bullion pendant 1 mois à compter du 2 juillet 2019.